

Questions au Feuilleton

2. Combien d'Indiens visés par les traités bénéficient du secours social des municipalités, des gouvernements provinciaux ou du MAIDN dans les villes de a) Vancouver, b) Prince George, c) Prince Rupert, d) Edmonton, e) Calgary, f) Prince Albert, g) Winnipeg, h) Kenora, i) Saskatoon, j) Toronto?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Les renseignements demandés ne sont pas disponibles. Le ministère ne tient pas de liste d'adresse des Indiens inscrits qui ne vivent pas dans les réserves.

2. Les municipalités et les provinces ne gardent pas de dossier sur le nombre d'Indiens inscrits qui reçoivent de l'assistance sociale. Le ministère compte 456 assistés sociaux à Edmonton, 210 à Calgary, 52 à Prince Albert, 150 à Winnipeg et 189 à Saskatoon. Nous ne nous occupons pas des assistés sociaux à Vancouver, à Prince Rupert, à Prince George, à Kenora et à Toronto. Ce sont les gouvernements provinciaux ou les administrations municipales de ces villes qui accordent cette assistance aux Indiens qui y sont admissibles.

L'ACHAT D'EMBARCATIONS POUR L'EXPLOITATION DU PARC DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

Question n° 3992—M. Cossitt:

1. Quelle est la liste complète de tous les bateaux achetés par Parcs Canada, depuis le 1^{er} janvier 1973, dans le cadre de l'exploitation du Parc national des Îles-du-Saint-Laurent, et, dans chaque cas, a) de qui les a-t-on achetés, b) à quel prix?

2. Envisage-t-on d'autres achats au cours de cette année et, dans l'affirmative, quelle est la description de chaque article?

3. Des bateaux appartenant à Parcs Canada sont-ils utilisés au Parc national des Îles-du-Saint-Laurent sans être peints des couleurs habituelles de Parcs Canada et, dans l'affirmative, a) de quels bateaux s'agit-il, b) pourquoi, c) quel est le nom des personnes qui en assurent l'exploitation?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. SLI 002—bateau de marque Grew—Modèle SS180—usagé—40E-2957, FIST 18141 septembre 18/73—\$3,115.00—Huck Marine, Rockport; SLI 001—bateau de marque Grew—modèle SS180—usagé—40E-2956 FIST 18103 septembre 10/73, \$3,115.00—Huck Marine, Rockport; 21299—bateau de marque Grew—modèle SS245—40E-3764, F4-245-137 mai/75, \$13,068.00—Huck Marine, Rockport; 21303—bateau de marque Grew—modèle SS204—40E3756, F6-204-134 mai/75, neuf \$9,175.00—Huck Marine, Rockport; 21304—bateau de marque Grew—modèle SS204—40E-3757-F6-304-127 mai/75, neuf \$9,175.00—Huck Marine, Rockport; 21305—bateau de marque Grew—modèle SS204—40E-3758—F6-204-140 mai/75, (remplacement) \$9,175.00—Huck Marine, Rockport; 21442—1975—hydroglisseur, fibre de verre, 25-sièges, 2 moteurs hord-bord Johnson, 35 c. v. 40E-4150, août/75, \$19,250.00, Maritime Trans-Atlantic Ltd., Truro, (N.-É.).

2. Le Directeur a demandé de remplacer trois bateaux à coque trimaran qui se sont révélés impropres à la navigation sur les eaux du Saint-Laurent et qui exposent les membres du personnel à des dangers en raison de leur mauvaise navigabilité. Le coût de remplacement de ces bateaux n'a pas encore été déterminé.

3. Oui. a) 3 bateaux de marque Grew, modèle SS204 et 1 de modèle SS245, 1 hydroglisseur. b) Les bateaux susmentionnés ont été mis en service au moment de leur réception et, par conséquent, n'ont pas pu être peints avec les couleurs de Parcs Canada. Par contre, ils seront peints au printemps. Des dispositions avaient été prises avec un entrepreneur de Brockville pour que ce dernier peigne

[M. Neil.]

les bateaux l'été dernier, mais il n'a pas pu se rendre avant le mauvais temps. c) Les 3 bateaux de marque Grew, modèle SS204, ont été utilisés par les employés suivants: M. Gord Hamre, naturaliste en chef intérimaire; M. A. MacDonald, garde en chef du parc; M. Jim Reynolds, garde du parc; M. Chris Kall, garde du parc; M. Phil Hammond, garde du parc; M. Doug Anions, garde du parc. Le bateau de marque Grew, modèle SS245 a été utilisé par M. A. D. Tremblay, directeur; M. P. L. Gates, administrateur des travaux généraux; M. R. Martin, contremaître. L'hydroglisseur a été utilisé par les employés suivants: M. George Hassey, M. G. Price, M. F. Ferguson, M. P. L. Gates.

LE PARC NATIONAL DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT— L'UTILISATION DU BÂTIMENT FÉDÉRAL DE L'ÎLE LINDSAY

Question n° 3997—M. Cossitt:

1. Un édifice appartenant au gouvernement est-il situé sur l'île Lindsay, dans le Parc national des Îles-du-Saint-Laurent et, dans l'affirmative, quels sont le nom et poste des personnes qui ont habité cet édifice à un moment quelconque en 1975?

2. Le directeur du Parc a-t-il habité ou utilisé cet édifice d'une quelconque façon et, dans l'affirmative, a) quand, b) à quelles fins?

3. a) Quelle est l'identité de toutes personnes ayant occupé la résidence du directeur à Mallorytown Landing, en l'absence de ce dernier, b) un loyer a-t-il été versé et, dans l'affirmative, à qui et à combien s'élevait-il?

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Oui. M. A. D. Tremblay, directeur du parc national des Îles-du-Saint-Laurent et M. J. C. Christakos, directeur pour la région de l'Ontario, Parcs Canada.

2. Oui, le directeur a utilisé ce bâtiment un certain nombre de fois comme base au cours d'une inspection du réseau d'îles. Chaque fois il était constamment en contact avec son bureau par radio. Le directeur a aussi utilisé le bâtiment à des fins personnelles à deux reprises, les 24 et 25 mai et les 2 et 3 août. Des frais au taux quotidien régulier ont été exigés chaque fois.

3. a) La résidence permanente à Mallorytown a été occupée à plein temps par le directeur du parc national des Îles-du-Saint-Laurent. b) Sans objet. c) Sans objet.

LA CONFÉRENCE SUR L'HABITAT

Question n° 4037—M. Beatty:

Le gouvernement apporte-t-il une aide quelconque à l'Organisation pour la libération de la Palestine en vue de la préparation du matériel audio-visuel pour la Conférence sur l'Habitat et, dans l'affirmative, quelles sont la nature et l'importance de cet apport?

M. Jean-Robert Gauthier (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Voici la réponse du secrétariat canadien d'Habitat. Le gouvernement n'apporte aucune aide à l'Organisation pour la libération de la Palestine en vue de la préparation du matériel audio-visuel pour la Conférence sur l'Habitat.

LES ACQUISITIONS DE SOCIÉTÉS

Question n° 4066—M. Nystrom:

1. Dans l'affaire de l'acquisition de l'actif de la société L. E. Welk Lumber Manufacturing Ltd. de Eganville (Ont.) par la société Kaladar Planing Mills Ltd. de Tweed (Ont.) contrôlée par la société S. S. and S. Co. de Escanaba (Michigan), de quel pourcentage de contrôle la société S. S. and S. Co. se portera-t-elle acquéreur?

2. Quel est le montant total ou le montant par action de la transaction, y compris la valeur des transferts de titres, ou d'autres considérations?